

## La décolonisation en Afrique

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.  
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/la\\_decolonisation\\_en\\_afrique-fr-4855e593-fff1-4b19-a088-917e8e3defae.html](http://www.cvce.eu/obj/la_decolonisation_en_afrique-fr-4855e593-fff1-4b19-a088-917e8e3defae.html)



**Date de dernière mise à jour:** 01/03/2017

## La décolonisation en Afrique

Suite à la conférence de Bandung et la crise de Suez, se développe la deuxième phase de la décolonisation. Celle-ci se situe principalement en Afrique.

En Afrique du Nord, la France doit affronter une grave crise qui débute en Algérie avec le soulèvement du Front de libération nationale (FLN) en 1954. La guerre se répercute ensuite au Maroc et en Tunisie et finit par menacer le régime républicain en France même. Les protectorats du Maroc et de Tunisie se voient accorder leur indépendance sans combat en mars 1956. L'Algérie, considérée comme une partie intégrante de la France, constitue quant à elle un cas à part. Ce n'est qu'à la fin d'une douloureuse guerre de huit ans – qui va de l'insurrection de 1954 aux accords d'Évian de mars 1962 – que l'Algérie devient un État indépendant.

À partir de 1957, c'est au tour des anciennes possessions britanniques, françaises, belges et portugaises de l'Afrique noire de s'émanciper progressivement.